



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Christophe Gleizes

Question écrite n° 16508

Texte de la question

M. Ian Boucard attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation du journaliste français Christophe Gleizes, qui a fait l'objet en Algérie d'une condamnation à une peine de sept années d'emprisonnement, une décision confirmée en appel en décembre 2025. Cette affaire, intervenue à la suite de faits survenus dans le cadre de son activité professionnelle en Kabylie, soulève des interrogations quant aux conditions d'exercice de la liberté de la presse pour les journalistes français opérant à l'étranger, ainsi que sur le respect des principes internationalement reconnus en matière de protection des libertés fondamentales. Dans un contexte diplomatique particulièrement complexe, cette situation met en lumière l'importance cruciale du suivi consulaire déjà engagés par la France et soulève, plus largement, la question des leviers dont disposent les autorités françaises pour soutenir des journalistes poursuivis dans le cadre de leur mission d'information, alors même que celle-ci relève d'une liberté essentielle au sein des démocraties. En conséquence, tout en saluant les efforts constants de la diplomatie française sur ce dossier, il lui demande de bien vouloir faire un point sur les actions menées depuis la confirmation de cette peine, ainsi que sur les prochaines initiatives envisagées afin d'obtenir la libération de ce ressortissant français et de continuer à œuvrer pour la défense de la liberté de la presse.

Données clés

Auteur : [M. Ian Boucard](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (1^{re} circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16508

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2026](#), page 5854